

PLUi de Trélon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Trélon (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2024. Il délimite 69 zones, dont 24 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 octobre 2025.

- Le PLUi de Trélon s'applique dans sa version du 18 décembre 2024 ; nous publions 40 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 69 zones : 24 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 11 agricoles (A) et 33 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Trélon occupe le rang 149 par le nombre de zones délimitées : 22 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 33 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Trélon depuis 2013, pour 88 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	69 zones
Zones urbaines (U)	24 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	11 zones
Zones naturelles (N)	33 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI SUD AVESNOIS
Version du	18 décembre 2024
Partition GPU	DU_200043404
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200043404/bc0a56dffc95ae274ffcedcca44db97c/200043404_reglement_20241218.pdf
Règles extraites	40 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Trélon

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	3 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	25 décembre 1999
Péril de la dernière reconnaissance	Mouvement de Terrain

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/trelon-59601>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Trélon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

2 plans

Inondation

Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAa, UB, UBc, UBf, UC, UCf, UE, UEa, UEc

1AU

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

59601

59132

CC du Sud Avesnois

Nord

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

69 zones

69 zones

69 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Wallers-en-Fagne (2,9 km)
Ohain (3,6 km)
Glageon (5,0 km)
Baives (5,4 km)
Eppe-Sauvage (5,7 km)
Moustier-en-Fagne (6,0 km)
Willies (6,0 km)
Anor (8,0 km)
Féron (8,1 km)
Fourmies (8,4 km)
Wignehies (10,6 km)
Liessies (5,5 km)
Sains-du-Nord (6,7 km)
Ramousies (8,4 km)
Rainsars (9,0 km)
Clairfayts (9,4 km)
Felleries (9,4 km)
Sémeries (10,8 km)

35 zones

38 zones

67 zones

29 zones

43 zones

26 zones

26 zones

66 zones

38 zones

123 zones

61 zones

92 zones

99 zones

118 zones

44 zones

41 zones

105 zones

115 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/trelon-59601>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.